

## CÔTE D'IVOIRE

| PDCI-RDA, 80 ans après, un héritage historique en quête de renouveau politique

## ALGÉRIE

| Double attentat-suicide à Blida en pleine visite du Pape, bilan encore incertain

## AFRIQUE DU SUD

| Arrêté par la police à Pretoria, Kemi Seba sera-t-il remis aux autorités béninoises ?

## BURUNDI

| Un ministre en fonction retrouvé mort dans son véhicule, au coeur d'une plantation de palmiers à huile

## GABON

| Fin des pseudonymes sur les réseaux sociaux, l'identité réelle désormais obligatoire

**ROMUALD WADAGNI ÉLU  
NOUVEAU PRÉSIDENT DU BÉNIN**

# Table des matières

## **03** EDITO

## **04** POLITIQUE

Plongez au cœur des dynamiques politiques du continent : entre alternances contestées, réformes institutionnelles et stratégies de pouvoir, un panorama lucide des enjeux du moment.

## **12** ÉCONOMIE

Décryptage des tendances économiques qui façonnent l'Afrique d'aujourd'hui – croissance, innovation, dette et nouveaux partenariats au menu de cette section essentielle.

## **15** SOCIÉTÉ

Regards croisés sur les mutations sociales, culturelles et générationnelles d'une Afrique en mouvement – entre traditions, modernité et nouveaux récits.

# EDITO



**DR.  
EMMANUEL MIAN**

Directeur de publication Hamaniè

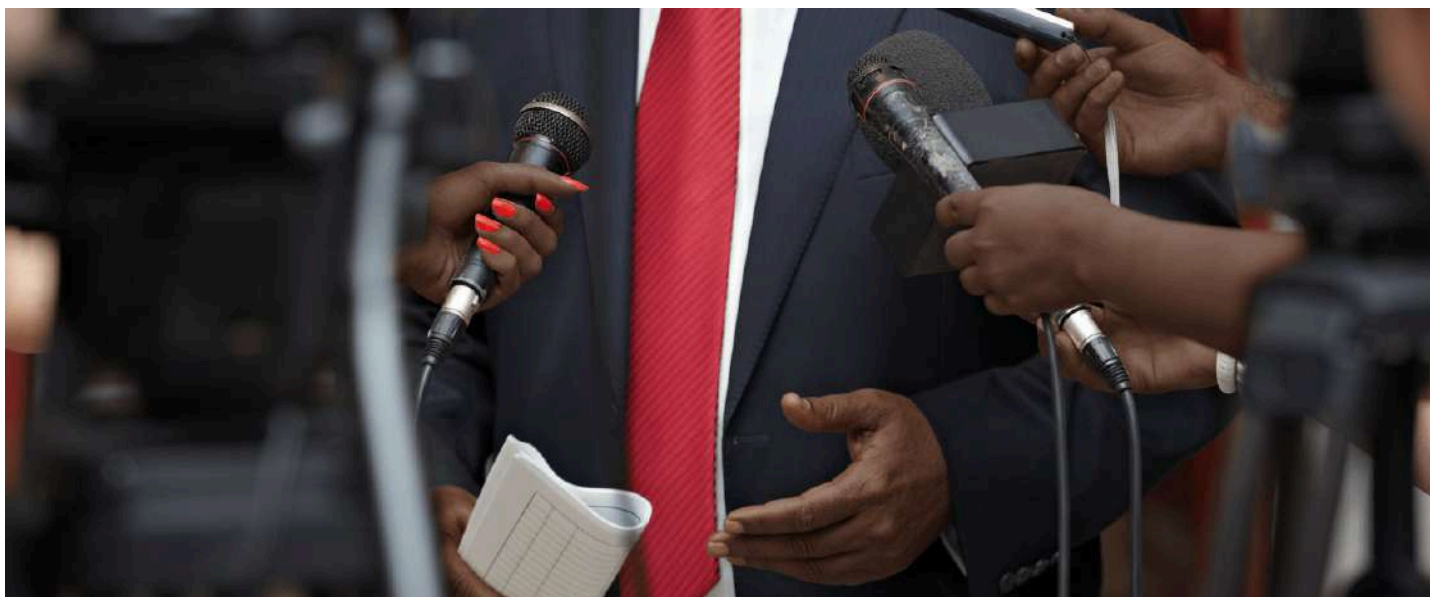
Chaque numéro d'Hamaniè est une invitation à comprendre notre monde autrement. À prendre le temps de lire, de réfléchir, d'analyser — loin du vacarme et des réactions instantanées. Dans un contexte où l'information circule à une vitesse folle, Hamaniè choisit de ralentir pour mieux voir, mieux dire, mieux comprendre.

Notre ambition est simple : éclairer sans juger, informer sans distraire, relier sans diviser. À travers nos enquêtes, analyses et portraits, nous cherchons à donner sens à l'actualité, à valoriser les idées neuves, et à mettre en avant celles et ceux qui bâtissent l'Afrique d'aujourd'hui et de demain.

Ce numéro s'inscrit dans cette même exigence : celle de la rigueur, de la curiosité et du dialogue. Que vous soyez lecteur fidèle ou nouvel arrivant dans la communauté Hamaniè, nous espérons que ces pages nourriront votre réflexion autant qu'elles ont nourri notre passion à les concevoir.

Bienvenue dans Hamaniè — là où l'information reprend tout son sens.

*Emmanuel Mian*



**01** **CÔTE D'IVOIRE**  
PDCI-RDA, 80 ans après, un héritage historique en quête de renouveau politique

**02** **BENIN**  
Victoire écrasante de Romuald Wadagni avec 94 % des voix dès le premier tour

**03** **ALGÉRIE**  
Double attentat-suicide à Blida en pleine visite du Pape, bilan encore incertain

**04** **CAMEROUN**  
À Yaoundé, le Pape Léon XIV appelle à « briser les chaînes de la corruption » en présence de Paul Biya

**05** **AFRIQUE DU SUD**  
Arrêté par la police à Pretoria, Kemi Seba sera-t-il remis aux autorités béninoises ?

**06** **BURKINA FASO**  
Après les partis politiques, Ibrahim Traoré durcit encore le régime, 118 ONG et associations balayées

# Côte d'Ivoire : PDCI-RDA, 80 ans après, un héritage historique en quête de renouveau politique

Le Parti démocratique de Côte d'Ivoire – Rassemblement démocratique africain (PDCI –RDA) a célébré solennellement, jeudi 9 avril 2026 à Abidjan, son 80<sup>e</sup> anniversaire d'existence. Fondé en 1946 par Félix Houphouët-Boigny, ce parti est non seulement le plus ancien de Côte d'Ivoire, mais aussi l'un des plus anciens mouvements politiques d'Afrique subsaharienne à avoir survécu à toutes les mutations politiques de son pays.

Pourtant, malgré son prestige historique, le PDCI-RDA se retrouve aujourd'hui dans un environnement politique profondément transformé. L'espace politique ivoirien est aujourd'hui dominé par le Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix, formation hégémonique autour du président Alassane Ouattara qui a su structurer un appareil politique solide et compétitif dans toutes les échéances électorales récentes.

Cette domination électorale du RHDP a accentué les défis pour l'opposition. Dans ce paysage, le PDCI-RDA a connu une série de fragmentations internes et de départs de cadres vers le camp au pouvoir, témoignant d'une certaine fatigue politique et d'un besoin de renouvellement idéologique et organisationnel.

Au début de l'année 2026, sous la présidence de Tidjane Thiam, le parti avait d'ailleurs lancé une feuille de route pour une restructuration interne, appelant à une remise à plat des méthodes et à une meilleure insertion des jeunes dans les instances dirigeantes, signe d'une volonté affichée de renaissance.

Élu à la tête du PDCI-RDA avec l'ambition affirmée de porter les couleurs du parti à l'élection présidentielle de 2025, Tidjane Thiam se trouve aujourd'hui dans une position inédite. Contraint de diriger à distance, il doit composer avec des obstacles d'ordre sécuritaire, politique et juridique qui compliquent son retour en Côte d'Ivoire.

Bien qu'il ait officiellement renoncé à sa nationalité française en mars 2025 afin de se conformer aux exigences légales ivoiriennes, des procédures judiciaires continuent de fragiliser sa position.

Malgré ces difficultés, la décision récente de relaxer un de ses dirigeants, Calice Yapo, dans une affaire judiciaire, a été saluée comme un signe positif dans la décrispation du climat politique et comme un avertissement sur la nécessité de préserver l'indépendance de l'action politique face à des pressions externes.

La célébration des 80 ans du PDCI-RDA marque plus qu'un anniversaire : elle symbolise l'intersection d'une riche histoire politique et d'un présent en mutation où le jeu démocratique ivoirien est en pleine recomposition. À l'aube d'élections cruciales et dans un contexte où les alliances et repositionnements sont constants, l'avenir de ce grand parti repose sur sa capacité à se renouveler sans renier ses fondations historiques.



# Présidentielle au Bénin : Victoire écrasante de Romuald Wadagni avec 94 % des voix dès le premier tour



Le Bénin a désormais un nouveau président élu à l'issue du scrutin du dimanche 12 avril 2026. Selon les résultats provisoires rendus publics dans la nuit du 13 au 14 avril par la Commission électorale nationale autonome (Céna), Romuald Wadagni s'impose largement avec 94 % des suffrages exprimés.

Face à lui, le candidat des Forces cauris pour un Bénin émergent (FCBE), Paul Hounkpè, recueille un peu moins de 6 % des voix. Une victoire nette dès le premier tour pour l'actuel ministre de l'Économie et des Finances, qui accède à la magistrature suprême à 49 ans pour un mandat de sept ans.

Le résultat, bien que massif, ne constitue pas une surprise pour de nombreux observateurs. L'issue du vote semblait en effet largement anticipée. D'ailleurs, avant même l'annonce officielle, Paul Hounkpè avait reconnu sa défaite et adressé ses félicitations à son adversaire, dans un geste salué comme apaisant dans le contexte électoral.

Autre donnée notable : le taux de participation. Il atteint près de 59 %, en hausse par rapport à la présidentielle de 2021 où il s'établissait à 50 %, selon les chiffres officiels. Cette progression pourrait traduire un regain d'intérêt des électeurs pour le processus électoral.

Sur le plan sécuritaire, les autorités se veulent rassurantes. Malgré des tentatives de perturbation signalées dans certaines zones du nord du pays, le scrutin a pu se tenir sur l'ensemble du territoire. Les forces de défense et de sécurité ont été mobilisées pour garantir le bon déroulement des opérations de vote.

La prochaine étape revient désormais à la Cour constitutionnelle, chargée de valider et de proclamer les résultats définitifs de cette élection présidentielle.

# Algérie : Double attentat-suicide à Blida en pleine visite du Pape, bilan encore incertain

À Blida, au sud d'Alger, une double explosion survenue le 10 avril 2026 plonge encore les observateurs dans l'incertitude. Deux individus se sont fait exploser dans cette ville située à une quarantaine de kilomètres de la capitale algérienne, dans des circonstances qui restent à éclaircir.

À ce stade, les informations disponibles sont extrêmement limitées. Aucune communication officielle n'a été émise par les autorités d'Algérie, malgré la présence inhabituelle de nombreux médias internationaux dans le pays.

Cette attention médiatique s'explique notamment par la visite en cours du pape Léon XIV, un événement inédit dans l'histoire récente du pays.

Selon les premiers éléments relayés, l'attaque aurait impliqué des ceintures explosives. Une vidéo circulant sur les réseaux sociaux montre l'une des déflagrations à proximité d'un agent de police, brièvement projeté au sol avant de se relever. Toutefois, l'authenticité et le contexte précis de ces images restent à confirmer.



Le bilan humain demeure inconnu, aucune source fiable n'ayant confirmé d'éventuelles victimes ou blessés. Ce flou est accentué par la rareté des communications officielles, alimentant les spéculations.

Dans ce contexte, une déclaration de l'Union africaine, rapidement publiée puis retirée, a ajouté à la confusion. Son président de la Commission, Mahmoud Ali Youssouf, avait initialement condamné fermement l'attaque et exprimé son soutien à l'Algérie, avant que le message ne soit supprimé sans explication.

Pour l'heure, aucun lien n'a été établi entre cet événement et la visite du souverain pontife. Les autorités n'ont pas encore apporté d'éclaircissements, laissant place à de nombreuses interrogations sur les circonstances et les motivations de cette double explosion.



# Cameroun : À Yaoundé, le Pape Léon XIV appelle à « briser les chaînes de la corruption » en présence de Paul Biya

Le Pape Léon XIV est arrivé à Yaoundé au Cameroun, ce mercredi 15 avril 2026 dans le cadre de sa tournée africaine. Cette visite marque un moment d'une grande portée symbolique et politique pour le Cameroun. Accueilli avec les honneurs par le président Paul Biya, son épouse, plusieurs membres du gouvernement, ainsi que le corps diplomatique et les forces vives du pays, le souverain pontife a immédiatement placé sa visite sous le signe de la lutte contre la corruption et de la consolidation de la paix.

Dès ses premiers mots sur le sol camerounais, le pape a adopté un ton ferme et sans ambiguïté. Dans un contexte africain où les défis liés à la gouvernance restent cruciaux, son appel à « briser les chaînes de la corruption » a résonné comme une exhortation morale autant qu'un message politique. En s'adressant non seulement aux autorités, mais aussi à l'ensemble de la société, il a insisté sur la responsabilité collective dans l'édification d'institutions justes et transparentes. Cette prise de position s'inscrit dans une tradition bien ancrée de la diplomatie du Saint-Siège, qui privilégie les questions éthiques et sociales.

Toutefois, la vigueur du discours de Léon XIV laisse entrevoir une volonté de renforcer le rôle de l'Église comme acteur engagé dans les transformations sociopolitiques du continent africain. Dans un pays comme le Cameroun, souvent confronté à des critiques liées à la gouvernance et à la gestion des ressources publiques, ce message prend une dimension particulière.

Au-delà de la corruption, le pape a également mis l'accent sur la nécessité de préserver la paix. Le Cameroun, bien que relativement stable comparé à certains de ses voisins, est confronté à des tensions internes, notamment dans ses régions anglophones.

En appelant au dialogue, à la réconciliation et au respect de la dignité humaine, Léon XIV s'est positionné comme un médiateur moral, capable de rassembler au-delà des clivages politiques et culturels.

La présence de Paul Biya lors de l'accueil officiel témoigne de l'importance accordée à cette visite au plus haut sommet de l'État. Elle traduit également une volonté d'ouverture au dialogue avec les autorités religieuses, dans un pays où le christianisme occupe une place significative dans la vie sociale.

Cette rencontre pourrait ouvrir la voie à des discussions plus approfondies sur les réformes nécessaires pour renforcer la cohésion nationale.

Par ailleurs, cette visite papale revêt une dimension spirituelle majeure pour les fidèles catholiques camerounais. Elle représente une occasion unique de communion, de renouveau de la foi et d'encouragement dans un contexte souvent marqué par des difficultés économiques et sociales. Les rassemblements prévus, les messes et les rencontres avec les communautés locales devraient mobiliser des milliers de personnes à travers le pays.

En définitive, la visite du pape Léon XIV au Cameroun dépasse largement le cadre protocolaire. Elle s'impose comme un moment clé, à la croisée des enjeux spirituels, politiques et sociaux. En appelant à l'intégrité, à la justice et à la paix, le souverain pontife lance un défi autant qu'une espérance : celle d'un Cameroun plus uni, plus équitable et résolument tourné vers un avenir apaisé.



# Afrique du Sud : Arrêté par la police à Pretoria, Kemi Seba sera-t-il remis aux autorités béninoises ?

L'interpellation de Kemi Seba en Afrique du Sud ouvre un nouvel épisode judiciaire aux ramifications multiples, mêlant contrôle migratoire, contentieux politique et coopération internationale.

C'est à Pretoria que les autorités sud-africaines ont procédé, le 15 avril 2026, à l'arrestation du militant panafricaniste béninois. L'intervention s'est déroulée dans un centre commercial, où il se trouvait accompagné de son fils et d'un troisième individu présenté comme un facilitateur.

Selon les éléments communiqués par la police, les trois personnes seraient impliquées dans une tentative d'entrée irrégulière au Zimbabwe. Le passage aurait été envisagé via le fleuve Limpopo, une zone frontalière réputée sensible en raison de flux migratoires clandestins fréquents. Le facilitateur présumé aurait perçu une somme importante pour organiser cette traversée, dans le cadre d'un projet de déplacement qui devait, à terme, conduire le groupe vers l'Europe.

À la suite de leur interpellation, les trois individus ont été placés en garde à vue avant d'être présentés à la justice sud-africaine. Leur affaire a été renvoyée au 20 avril 2026, date à laquelle le tribunal devra notamment se prononcer sur la poursuite de leur détention et sur les charges liées à la violation des règles migratoires.

Ces infractions relèvent du droit sud-africain en matière de contrôle des frontières, un domaine dans lequel les autorités affichent une vigilance accrue, particulièrement dans les zones frontalières naturelles comme celle du Limpopo.

Au-delà des faits reprochés localement, le dossier pourrait prendre une dimension internationale. Les autorités sud-africaines ont en effet évoqué l'existence d'une procédure d'extradition visant Kemi Seba.

En cause, un mandat d'arrêt international émis par la justice du Bénin en décembre 2025. Le militant y est poursuivi pour des faits qualifiés d'« apologie de crimes contre l'humanité ». Si une demande formelle est introduite, la justice sud-africaine devra arbitrer entre la poursuite des infractions locales et l'examen de cette requête d'extradition, dans le respect des accords juridiques internationaux.

À ce stade, aucun lien formel n'a été établi entre son arrestation en Afrique du Sud et les poursuites engagées au Bénin. L'évolution de l'affaire dépendra en grande partie des décisions judiciaires à venir, tant sur le plan national qu'international.

La prochaine audience pourrait ainsi clarifier les intentions des autorités sud-africaines, notamment sur une éventuelle coopération avec Cotonou. D'ici là, l'affaire reste ouverte, suspendue à des arbitrages juridiques qui pourraient redessiner la trajectoire judiciaire et politique de l'activiste.



# Burkina Faso : Après les partis politiques, Ibrahim Traoré durcit encore le régime, 118 ONG et associations balayées

Le pouvoir militaire burkinabè poursuit son resserrement sur la vie publique. Le 15 avril, les autorités ont annoncé la dissolution de 118 associations et ONG opérant dans le pays, touchant des structures actives dans des domaines essentiels comme la santé, l'action sociale ou encore la défense des droits humains.

Parmi les organisations concernées figurent notamment des associations engagées auprès des jeunes, des personnes handicapées ou des populations vulnérables. Cette décision marque un tournant supplémentaire dans la relation déjà tendue entre la junte et la société civile.

Ces dissolutions s'inscrivent dans l'application d'une loi adoptée en juillet 2025, qui impose de nouvelles règles strictes aux organisations. Désormais, celles-ci doivent se conformer à des exigences renforcées en matière de transparence, de contrôle administratif et d'alignement avec les orientations du régime dirigé par Ibrahim Traoré.

Les autorités justifient cette réforme par la nécessité de lutter contre des pratiques telles que le blanchiment d'argent ou le financement du terrorisme. Mais pour de nombreux observateurs, ces mesures servent aussi à encadrer, voire réduire, l'espace d'expression indépendant.

Une première série de sanctions avait déjà été prise peu après l'entrée en vigueur de la loi, avec la suspension ou le retrait d'autorisation de plusieurs ONG.

Cette nouvelle décision ne peut être comprise sans la replacer dans un contexte plus large. Depuis le coup d'État du 30 septembre 2022 qui a porté le capitaine Ibrahim Traoré au pouvoir, les restrictions politiques se sont multipliées.

Les partis politiques, d'abord suspendus, ont été définitivement dissous en février. Le gouvernement, par la voix de responsables comme Émile Zerbo, justifie ces mesures par la volonté de préserver l'unité nationale et d'éviter les divisions internes.

Le régime assume désormais une orientation politique qui s'éloigne des standards démocratiques classiques, revendiquant une ligne « souverainiste » et « anti-impérialiste ».

Cette évolution suscite de vives inquiétudes. L'ONG Human Rights Watch a récemment alerté sur une détérioration marquée de la situation des droits humains au Burkina Faso. Dans un rapport publié début avril, l'organisation évoque des exactions graves et accuse les forces liées aux autorités d'être impliquées dans des violences ayant causé la mort de nombreux civils.

Selon HRW, certaines de ces actions pourraient relever de crimes de guerre, voire de crimes contre l'humanité.

Avec la disparition progressive des partis politiques et l'affaiblissement du tissu associatif, les espaces d'expression et de contestation se réduisent fortement au Burkina Faso. Les ONG, souvent en première ligne pour l'aide humanitaire et la défense des droits, se retrouvent particulièrement exposées.

Cette dynamique interroge sur l'avenir de la participation citoyenne dans le pays, alors que le régime poursuit sa stratégie de contrôle et de recentrage du pouvoir.





## 01 CÔTE D'IVOIRE

Aéroport Félix Houphouët-Boigny, le trafic passager recule légèrement de 1,2% en 2025, le fret et le transit s'envolent

## 02 SÉNÉGAL

Le FMI revoit à la baisse ses projections économiques et projette la croissance à 2,2 % pour 2026, le gouvernement tente de rassurer

# Côte d'Ivoire : Aéroport Félix Houphouët-Boigny, le trafic passager recule légèrement de 1,2% en 2025, le fret et le transit s'envolent

L'année 2025 aura été marquée par une dynamique contrastée pour l'Aéroport International Félix Houphouët-Boigny, principale porte d'entrée aérienne du pays et hub régional en Afrique de l'Ouest. Si le trafic passagers affiche un léger recul, les performances du fret et du transit confirment en revanche une transformation progressive du rôle stratégique de la plateforme.

Avec 2,29 millions de voyageurs enregistrés en 2025, l'aéroport d'Abidjan accuse une baisse modérée de 1,2 % par rapport à l'année précédente. Cette contraction, bien que limitée, traduit une phase d'ajustement du marché aérien dans un contexte international encore marqué par des incertitudes économiques, des fluctuations du coût du transport aérien et des réorganisations de réseaux de compagnies.

À l'inverse du segment passagers, le fret aérien affiche une performance solide, avec une hausse de 7 %, dépassant les 35 000 tonnes traitées sur l'année. Cette progression témoigne de plusieurs tendances structurantes notamment, la montée en puissance des exportations agricoles ivoiriennes (notamment produits périssables), le développement du commerce électronique, et le renforcement des chaînes logistiques régionales.

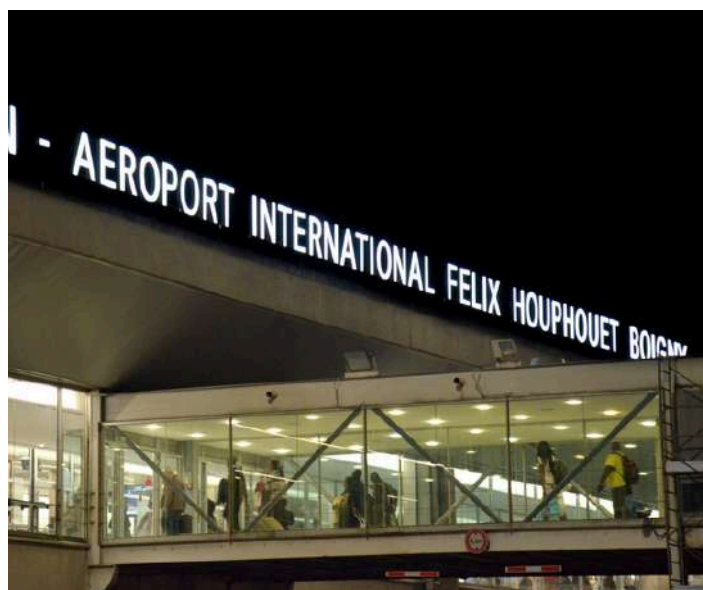
Le fait marquant de l'année 2025 reste sans doute la progression spectaculaire du transit direct, en hausse de 27,7 %. Cette performance illustre une mutation stratégique majeure. En effet, Abidjan ne se contente plus d'être une destination finale, mais devient un véritable hub de correspondance en Afrique subsaharienne.

Le développement du transit renforce non seulement la compétitivité de la plateforme, mais contribue également à accroître son attractivité pour les compagnies internationales.

Les résultats de 2025 traduisent une recomposition du modèle de croissance de l'aéroport Félix Houphouët-Boigny. Le trafic passagers, historiquement moteur, montre des signes de volatilité, tandis que le fret et le transit deviennent des leviers de croissance de plus en plus structurants.

À court et moyen terme, plusieurs enjeux se dessinent pour l'aéroport d'Abidjan. Il s'agit de consolider la reprise du trafic passagers, en renforçant l'offre de destinations et la compétitivité tarifaire, poursuivre le développement du fret, notamment via des infrastructures logistiques adaptées et des partenariats avec les acteurs du commerce international, renforcer le positionnement de hub régional, en améliorant l'expérience passagers en correspondance et en optimisant les connexions.

Abidjan s'impose progressivement comme un carrefour aérien incontournable en Afrique de l'Ouest, capable de conjuguer logistique, connectivité et attractivité régionale. La consolidation de cette trajectoire dépendra toutefois de la capacité des acteurs du secteur à accompagner cette transformation et à anticiper les évolutions du transport aérien mondial.



# Sénégal : Le FMI revoit à la baisse ses projections économiques et projette la croissance à 2,2 % pour 2026, le gouvernement tente de rassurer

À Washington, dans les couloirs feutrés des réunions de printemps du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, le dossier sénégalais attire une attention particulière. En toile de fond, une révision inattendue des perspectives économiques du pays, désormais estimées à 2,2 % de croissance pour 2026, loin des 3 % avancés quelques mois plus tôt.

Ce réajustement, en apparence technique, traduit en réalité un climat plus incertain. Le Sénégal se retrouve désormais en retrait par rapport à la dynamique de l'Afrique subsaharienne, dont la croissance moyenne est projetée à 4,3 %. Un écart qui interroge, alors même que le pays s'était positionné ces dernières années comme l'une des économies les plus prometteuses de la région.

Au cœur des tensions, une question de transparence budgétaire. La découverte, en 2024, d'une dette non déclarée aujourd'hui estimée à 13 milliards de dollars, a profondément rebattu les cartes. Elle avait conduit le Fonds monétaire international à suspendre un programme de financement de 1,8 milliard de dollars, ouvrant une période de négociations délicates avec les autorités de Dakar.

Depuis, le dialogue n'a jamais été rompu, mais il reste marqué par une certaine prudence.

Les discussions actuelles visent à définir un nouveau cadre de partenariat financier, dont les contours restent encore flous. Pour les observateurs, leur issue sera déterminante pour la crédibilité économique du pays à moyen terme.

Côté gouvernement, le discours se veut résolument rassurant. Le ministre de l'Économie et des Finances, Abdourahmane Sarr, insiste sur la solidité des fondamentaux et sur la stratégie engagée. Selon lui, la consolidation budgétaire en cours devrait limiter l'impact du ralentissement, notamment hors secteur des hydrocarbures. Il met également en avant des signaux encourageants enregistrés au début de l'année 2026.

Au-delà des chiffres, l'exécutif sénégalais mise sur un cap clair : un plan de redressement économique et social appelé à entrer en vigueur dès cette année. L'objectif est double : stabiliser durablement les finances publiques et engager une décrue progressive de la dette.

Reste que, dans ce contexte, chaque indicateur compte. Et plus encore, chaque avancée dans les négociations avec le Fonds monétaire international sera scrutée comme un test de confiance. Pour le Sénégal, l'enjeu dépasse désormais la simple prévision de croissance. Il s'agit de convaincre qu'après les turbulences, la trajectoire reste maîtrisée.





**01 NIGERIA**  
Abuja frappe fort contre l'extrémisme,  
386 terroristes condamnés,  
Washington salue une avancée  
majeure

**03 GABON**  
Fin des pseudonymes sur les réseaux  
sociaux, l'identité réelle désormais  
obligatoire

**02 CÔTE D'IVOIRE**  
Le CHU Bouaké entre dans l'histoire  
médicale avec deux opérations  
neurochirurgicales de pointe

**04 BURUNDI**  
Un ministre en fonction retrouvé mort  
dans son véhicule, au coeur d'une  
plantation de palmiers à huile

# NIGERIA : ABUJA FRAPPE FORT CONTRE L'EXTRÉMISME, 386 TERRORISTES CONDAMNÉS, WASHINGTON SALUE UNE AVANCÉE MAJEURE



Une nouvelle étape vient d'être franchie dans la lutte contre le terrorisme au Nigeria. À l'issue d'un vaste procès collectif tenu à Abuja, la Haute Cour fédérale a condamné 386 personnes poursuivies pour des faits liés à l'extrémisme violent. Cette décision, rendue après quatre jours d'audience, s'inscrit dans une opération judiciaire d'envergure impliquant au total 508 accusés.

Selon le procureur général de la fédération et ministre de la justice, Lateef Fagbemi, les juges ont également prononcé huit libérations pour insuffisance de preuves et deux acquittements. Les peines infligées varient considérablement, allant de cinq ans de prison à la réclusion à perpétuité, en fonction de la gravité des charges retenues. Les dossiers restants seront examinés lors d'une prochaine session prévue à la mi-juin 2026.

Ces condamnations ont été saluées à l'international, notamment par les États-Unis, qui y voient un progrès significatif dans la lutte contre l'extrémisme. Massad Boulos, conseiller américain pour les affaires africaines, a souligné l'importance de cette avancée en matière de responsabilité judiciaire. De son côté, le département d'État américain a insisté sur le rôle crucial de procédures rapides et transparentes pour renforcer la confiance du public dans les institutions.

Ce soutien intervient dans un contexte de coopération sécuritaire accrue entre Washington et Abuja. Les États-Unis ont récemment débloqué plus de 400 millions de dollars pour appuyer les efforts de sécurité en Afrique de l'Ouest et ont déployé environ 200 militaires pour former les forces nigérianes. Cette assistance inclut également un appui en renseignement et s'inscrit dans la continuité des frappes menées fin 2025 contre des groupes affiliés à l'organisation dans le nord-ouest du pays.

Sur le plan judiciaire, les autorités nigérianes mettent en avant la rigueur du processus. Dix juges ont été mobilisés dans une cour spéciale, avec la participation d'observateurs internationaux issus notamment des Nations unies, de Amnesty International, de la Communauté nigériane des droits humains et de l'Ordre des Avocats du Nigeria. Cette supervision vise à garantir le respect des droits fondamentaux et la transparence des procédures.

Enfin, au-delà des peines, les autorités ont prévu des programmes de déradicalisation pour les condamnés. L'objectif affiché est de favoriser leur réinsertion sociale à long terme, tout en réduisant les risques de récidive.

Depuis le lancement de ces procès en 2017, plus de 2 000 affaires liées au terrorisme ont été traitées au Nigeria, illustrant une volonté affirmée de répondre judiciairement à une menace persistante.



# CÔTE D'IVOIRE : LE CHU BOUAKÉ ENTRE DANS L'HISTOIRE MÉDICALE AVEC DEUX OPÉRATIONS NEUROCHIRURGICALES DE POINTE

C'est un cap décisif que vient de franchir le service de neurochirurgie du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Bouaké dans l'évolution de la prise en charge des pathologies neurologiques en Côte d'Ivoire. L'établissement a en effet, réalisé avec succès deux interventions d'une extrême complexité à savoir, l'ablation d'une tumeur cérébrale et le traitement d'une fracture de la jonction crani-vertébrale.

Ces prouesses médicales constituent une première pour l'hôpital et témoignent d'un progrès significatif dans le développement des capacités chirurgicales spécialisées en dehors des grands centres traditionnels.

L'ablation d'une tumeur cérébrale est une intervention délicate qui nécessite une précision extrême, une maîtrise technique avancée et un plateau technique adapté. De même, la prise en charge d'une fracture de la jonction crani-vertébrale qui est une zone critique reliant le crâne à la colonne cervicale, représente l'un des actes les plus complexes en neurochirurgie.

La réussite de ces deux opérations au sein du CHU de Bouaké s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue des soins spécialisés, rendue possible grâce au renforcement des équipements médicaux et à la montée en compétence des équipes.

Cette avancée est avant tout le résultat d'un travail collectif. Elle met en lumière l'engagement des neurochirurgiens, anesthésistes, infirmiers spécialisés et techniciens du bloc opératoire, dont la coordination a été déterminante dans la réussite des interventions. Elle reflète également les efforts consentis pour moderniser les infrastructures hospitalières et doter le CHU de Bouaké de moyens conformes aux exigences de la médecine de pointe.

Au-delà de l'exploit technique, cette réussite a une portée sociale considérable.

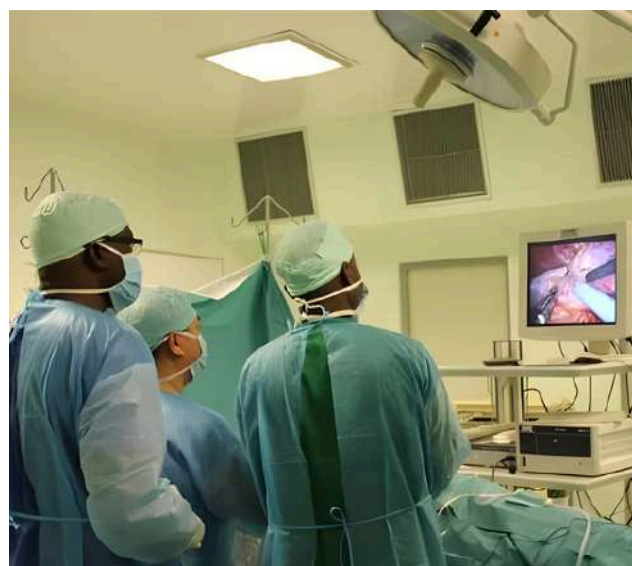
Elle permet désormais aux patients de la région et des zones environnantes d'accéder à des soins neurochirurgicaux spécialisés sans être contraints à des évacuations sanitaires vers Abidjan ou l'étranger. Cela représente non seulement une réduction des coûts pour les familles, mais aussi une amélioration du délai de prise en charge, facteur souvent crucial dans les pathologies neurologiques graves.

Le CHU de Bouaké, en consolidant ses capacités techniques, s'impose comme un acteur clé dans la décentralisation des soins spécialisés.

Cette double intervention réussie symbolise un tournant important pour la médecine ivoirienne. Le CHU de Bouaké inscrit ainsi son nom parmi les établissements en pleine ascension dans le domaine de la neurochirurgie en Afrique de l'Ouest.

Cette réussite ouvre de nouvelles perspectives pour le développement de la chirurgie spécialisée en Côte d'Ivoire. Elle confirme que, grâce à l'investissement dans les équipements et les compétences, il est désormais possible de réaliser localement des interventions autrefois réservées à des centres hautement spécialisés à l'étranger.

Le CHU de Bouaké s'impose ainsi comme un symbole d'espoir et de progrès pour toute la région.



# GABON : FIN DES PSEUDONYMES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX, L'IDENTITÉ RÉELLE DÉSORMAIS OBLIGATOIRE

Le Gabon amorce un tournant majeur dans la régulation de l'espace numérique. À travers une ordonnance récemment promulguée par le président de la transition, Brice Clotaire Oligui Nguema, les autorités instaurent un encadrement strict de l'usage des réseaux sociaux, avec pour mesure phare l'identification obligatoire de tous les utilisateurs.

Désormais, l'anonymat en ligne est officiellement proscrit. Chaque internaute devra fournir son identité complète ainsi que son Numéro d'Identification Personnelle (NIP) pour accéder et interagir sur les plateformes numériques. Cette obligation s'étend également aux entreprises, qui devront renseigner leur registre de commerce afin de maintenir leur présence sur les réseaux.

Au-delà de la simple identification, le texte introduit une responsabilité accrue pour l'ensemble des acteurs du numérique. Administrateurs de groupes, gestionnaires de pages et utilisateurs ordinaires peuvent désormais être tenus responsables des contenus diffusés. En cas de publication jugée illicite, des sanctions sévères sont prévues, allant jusqu'à des peines d'emprisonnement.

Pour les autorités, cette réforme répond à une double nécessité : lutter contre la désinformation et préserver la stabilité des institutions. Dans un contexte où les réseaux sociaux jouent un rôle croissant dans la circulation de l'information et la mobilisation citoyenne, le gouvernement entend ainsi reprendre le contrôle sur un espace souvent perçu comme difficile à réguler.



Cependant, cette initiative suscite de vives réactions au sein de l'opinion publique et des défenseurs des droits numériques. Nombreux sont ceux qui y voient une atteinte aux libertés fondamentales, notamment à la liberté d'expression et au droit à la vie privée.

Si l'ordonnance est entrée en vigueur immédiatement, elle devra encore être soumise au Parlement pour ratification. Les débats à venir pourraient ouvrir la voie à des amendements, voire à un rejet du texte, en fonction des équilibres politiques et des pressions internes comme internationales.

Entre volonté de régulation et crainte d'un contrôle excessif, cette réforme marque une étape décisive dans la gouvernance numérique du Gabon. Elle pose, en filigrane, une question essentielle : jusqu'où peut-on encadrer l'espace numérique sans compromettre les libertés individuelles ?

# BURUNDI : UN MINISTRE EN FONCTION RETROUVÉ MORT DANS SON VÉHICULE, AU COEUR D'UNE PLANTATION DE PALMIERS À HUILE



Le Burundi est sous le choc après la découverte du corps sans vie de son ministre de la Communication et des Médias, Gabby Bugaga, ce jeudi 16 avril 2026. Le responsable gouvernemental a été retrouvé dans son véhicule, abandonné au cœur d'une plantation de palmiers à huile située à Kivoga, dans la zone de Rubirizi, en province de Bujumbura.

L'information, d'abord relayée sur les réseaux sociaux, a été confirmée par plusieurs médias locaux, dont Iwacu et la Radio Publique Africaine. À ce stade, aucune communication officielle n'a été faite par les autorités burundaises, et les circonstances exactes de la mort restent inconnues.

Des éléments troublants entourent la découverte. Selon des sources médiatiques, la clé du véhicule n'aurait pas été retrouvée à son emplacement habituel, mais dans une sacoche, soulevant des interrogations supplémentaires sur les conditions du décès.

Gabby Bugaga occupait ses fonctions depuis août 2025, à la suite d'un remaniement gouvernemental. Il avait été nommé au sein de l'équipe dirigée par le Premier ministre Nestor Ntahontuye, sous l'autorité du président Évariste Ndayishimiye.

Avant son entrée au gouvernement, il s'était construit un parcours dans les médias et les institutions publiques.

Ancien journaliste à la Radiotélévision nationale du Burundi, il avait également été porte-parole du Sénat puis commissaire au sein de la Commission électorale nationale indépendante.

En attendant d'éventuelles précisions officielles, cette disparition brutale suscite une vive émotion et de nombreuses interrogations dans le pays.



# Contactez-nous aujourd'hui

## Mian Media

✉ [infos@mianmedia.com](mailto:infos@mianmedia.com) | ☎ (+225) 27 22 52 15 43 | ☎ (+225) 07 14 13 25 74

- Web TV & Production audiovisuelle
- Podcast & Studio multimédia
- Édition & presse
- Conseil en image
- Publicité & Communication
- Relations publiques
- Consulting média
- Stratégie digitale & Médias sociaux
- Événementiel
- Partenariats & Sponsoring



## Suivez-nous sur :



visitez : [www.mianmedia.com](http://www.mianmedia.com)

Mian Media

# Hamaniè

N°095-17/04/2026